

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 7 mars 2017, à 19 h, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Rosaire Phaneuf
Pierre-Luc Leblanc (19 h 10)
Martin Bazinet

Est absent :

Monsieur le conseiller : Sylvain Michon

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h04.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 39-03-17**

Il est proposé par Martin Bazinet

Appuyé par Georges-Étienne Bernard

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

- 30.1 Avis de motion – Projet de règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
- 30.2 Programme d'aide financière découlant du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC) – Projet de remplacement du réseau d'aqueduc sur une partie du Grand Rang

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2017
4. Acceptation des comptes
5. Période de questions
6. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
7. Loisirs – Information des représentants du CCL
8. Rapport des taxes impayées au 7 mars 2017– Dépôt et décision du Conseil
9. Avril, mois de la Jonquille – Proclamation
10. ADMQ – Inscription de la directrice générale au congrès annuel
11. Demande d'aide financière – Fabrique de la paroisse de La Présentation
12. Terrain du 802 rue Mathieu – Mandat à Groupe Silex pour une caractérisation environnementale complémentaire des sols
13. Construction d'un gymnase/centre communautaire – Adoption des ententes avec la commission scolaire de Saint-Hyacinthe
14. Travaux de construction du gymnase/centre communautaire – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions

15. Contrôle de matériaux pour la construction du gymnase/centre communautaire au 609 rue Desmarais – Mandat à Laboratoire de la Montérégie
16. Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'équipement sportif du gymnase/centre communautaire
17. Abattage d'arbres au 609 rue Desmarais – Mandat à Charland Arbori-services enr.
18. Achat de l'immeuble au 874 rue Principale – Ratification du paiement final
19. Appel d'offres d'achat pour la vente d'un entrepôt situé au 874 rue Principale – Autorisation
20. Avis de motion – Projet de règlement numéro 211-17 modifiant le règlement numéro 10-139 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la Municipalité
21. Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale – Adhésion – Service permis et licences (PERLE) – Entente – Signature – Autorisation
22. Réparation du tracteur 6330 – Mandat à JLD Laguë
23. Embauchage d'un employé de voirie saisonnier – Étudiant
24. Re-certification de l'équipement pour le travail en espace clos
25. Modification de la résolution numéro 200-10-16 – Mandat à un entrepreneur pour la réalisation de travaux de construction de systèmes de traitement des eaux usées pour une résidence non desservie par le réseau d'égout municipal
26. Embauchage des arbitres pour le soccer saison estivale 2017
27. Modification de la résolution numéro 09-01-17 – Adoption de la programmation des activités pour l'année 2017
28. Confection de plaquettes aimantées – Mandat à Graffiti Plus
29. Fête Nationale du Québec – Demande d'assistance financière
30. Divers
 - 30.1 Avis de motion – Projet de règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
 - 30.2 Programme d'aide financière découlant du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC) – Projet de remplacement du réseau d'aqueduc sur une partie du Grand Rang
31. Dépôt de la correspondance
32. Période de questions
33. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2017 RÉSOLUTION NUMÉRO 40-03-17

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2017, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 41-03-17

PAIEMENTS ANTICIPÉS

L1700001	I	Télébec Ltée	198,46 \$	Téléphonie - Bureau
L1700002	I	Hydro-Québec	4 708,34 \$	Électricité - Emplacements divers
L1700003	I	Ministre du Revenu du Québec	5 627,88 \$	DAS et contr - Janvier 2017
L1700004	I	Agence des douanes et du revenu	1 934,38 \$	DAS et contr - Janvier 2017
L1700005	I	Retraite-Québec	924,81 \$	Cotisations élus - RREM - Janvier
L1700006	I	Desjardins Sécurité financière	805,12 \$	REER employés - Cotis Janvier
L1700007	D	Telus	57,49 \$	Cellulaire Voirie - 22/01 au 21/02
L1700008	D	Télébec Ltée	84,92 \$	Internet - Pavillon des Loisirs
L1700009	I	Hydro-Québec	1 070,87 \$	Électricité - Éclairage public
L1700010	I	Desjardins Sécurité financière	2 912,81 \$	Ass collective employés - Février
L1700011	R	Groupe Ultima inc.	31 069,00 \$	Renouv ass générales - 2017

L1700012	D	Télécommunications Xittel inc.	80,43	\$	Internet - Bassin d'eau potable -Janv
L1700013	D	Télébec Ltée	243,21	\$	Téléphonie - Bureau
L1700014	I	Hydro-Québec	4 730,59	\$	Électricité - Emplacements divers
L1700015	D	Télécommunications Xittel inc.	80,43	\$	Internet - Bassin d'eau potable - Fév
C1700077	D	Laferté et Letendre inc.	78,69	\$	Articles divers pour garage
C1700078	I	Fonds d'information sur le territoire	16,00	\$	Avis mutation et actes divers-Janvier
C1700079	I	R. Bazinet et Fils Ltée	840,77	\$	Carburant pr véhicules municipaux
C1700080	D	Emco Corporation	143,44	\$	Sellettes pour aqueduc
C1700081	D	Rona inc.	150,05	\$	Matériel - Rép galerie du Bureau
C1700082	D	Petite Caisse	332,00	\$	Eau-Lait-Poste-Nett-Lamp piste cycl
C1700083	R	Compass minerals Canada-Québec	9 072,04	\$	Sel à déglacer pour routes
C1700084	R	Agrégats Rive-Sud	1 170,87	\$	Criblure - Abrasifs pour routes
C1700085	D	Ghyslaine Bazinet	174,71	\$	Vêtements travail - Bottes
C1700086	I	Postes Canada	228,09	\$	Publipostage - Janvier 2017
C1700087	I	Groupe Environex	308,31	\$	Analyses - Eaux potables et usées
C1700088	D	Éditions juridiques FD inc.	81,90	\$	Renouv mises à jour Code municipal
C1700089	D	Accès Info enr.	109,22	\$	Mise à jour Antivirus - Bureau
C1700090		Chèque annulé	—————	\$	Chèque annulé - Erreur bénéficiaire
C1700091	D	Télé systèmes du Québec	172,46	\$	Centrale alarme - Garage - 1 an
C1700092	R	Animation Mosaïk	180,00	\$	Dépôt - Form animateurs CDJ-3 juin
C1700093	R	Productions Royal pyrotechnie inc.	2 000,00	\$	Dépôt 50% - Feux artifices - 23 juin
C1700094	D	Réseau Internet Maskutain	152,92	\$	Téléphonie Bureau - Février
C1700095	R	Me Martin Lavoie en fidéicommiss	1 356 705,00	\$	Solde à payer-Achat 874 Principale

1 426 445,21 \$

SALAIRES VERSÉS EN FÉVRIER 2017

21 259,20 \$

D: Dépenses faites par délégation

I : Dépenses incompressibles

R: Dépenses autorisées par résolution

COMPTES À PAYER

Aquatech inc.	2 278,50	\$	Traitement des eaux usées - Mars 2017
Aquatech inc.	366,62	\$	Prélèvements d'eau potable - Mars 2017
Asisto inc.	3 420,51	\$	Capacité étangs-Der 25% & frais MDDELCC
Boulianne Charpentier, architectes	22 305,15	\$	Plans et devis Gymnase - Estimation coûts
CYS Experts conseils	33 314,00	\$	Plans et devis Gymnase-Décompte DP-P-01
Entreprise Arguy inc.	18 970,56	\$	Déneigement des routes -4e versement de 6
Entreprises B.J.B. inc.	591,10	\$	Rép garage, salle conseil et bassin -Drapeau
Entreprises B.J.B. inc.	366,15	\$	Réparation de lampadaires
Groupe Bazinet Morin s.e.n.c.	3 305,57	\$	Remb txs scolaires et mun-Achat 874 Principale
Impressions KLM	1 253,23	\$	Journal municipal - Février 2017
Me Martin Lavoie en fidéicommiss	250 000,00	\$	Dernier vers -Achat rues Mathieu et Bas-Étangs
MRC des Maskoutains	1 305,25	\$	Hon prof Ing-Rempl aqueduc Grand Rang-Janv
MRC des Maskoutains	3 467,25	\$	Hon prof Ing-Rempl aqueduc Grand Rang-Fév
Régie de l'A.I.B.R.	13 132,54	\$	Achat d'eau potable - Du 01/02 au 27/02/2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	8 044,73	\$	Résidus domestiques - Février 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	3 223,22	\$	Matières recyclables - Février 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	1 041,76	\$	Matières organiques - Février 2017
Therrien Couture, avocats	1 414,12	\$	Hon prof - Acquisition 874, rue Principale
Ville de Saint-Hyacinthe	6 515,50	\$	Hockey mineur-Contribution 2016-Supralocal

TOTAL DES COMPTES À PAYER

374 314,76 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN FÉVRIER 2017

Taxes et droits de mutation	825 601,97 \$
Permis émis	105,00 \$
Camp de jour - Semaine de Relâche	135,00 \$
Location - Pavillon et terrain	300,00 \$
Publicité	1 560,00 \$
Gardiens Avertis	70,00 \$
Divers - Cour Régionale - Infractions (Oct à Déc 2016)	4 020,00 \$
Divers - Remb TPS (Juillet à Décembre 2016)	24 737,03 \$
Divers - Vente d'eau potable - Ville St-Hyacinthe	4 862,84 \$
Divers - Ristourne d'assurances – MMQ	4 766,00 \$
Divers - Déneigement Grande Ligne et Ste-Rose	3 449,77 \$
TOTAL	<u>869 607,61 \$</u>
Remboursement des taxes par le MAPAQ	644 574,81 \$
Subventions du Ministère du Transport	57 000,00 \$
Remboursement de TVQ (1er juillet au 31 déc 2016)	24 676,16 \$
GRAND TOTAL	<u>1 595 858,58 \$</u>

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en février 2017 pour un montant total de 1 426 445,21 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en février 2017, au montant total de 21 259,20 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour mars 2017, au montant total de 374 314,76 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de février 2017, au montant de 1 595 858,58 \$.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Monsieur le conseiller Sylvain Michon, délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, était absent lors de la séance du mois de février 2017.

7- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

Inscription pour le soccer le jeudi 9 mars prochain de 18h à 21h au Pavillon des Loisirs.

8- RAPPORT DES TAXES IMPAYÉES AU 7 MARS 2017– DÉPÔT ET DÉCISION DU CONSEIL RÉSOLUTION 42-03-17

Considérant que la vente d'immeubles pour taxes impayées sera effectuée par la MRC des Maskoutains le 8 juin 2017;

Considérant qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal et de la date identifiée par la MRC des Maskoutains, la Municipalité doit déposer son rapport sur l'état des taxes impayées lors de la séance du Conseil du mois de mars;

Considérant les informations données par la directrice générale concernant le dossier en souffrance depuis 2015;

Considérant que les propriétés accusant un retard pour le paiement des taxes de l'année 2015 doivent être mises en vente pour éviter de perdre des sommes si on excède les délais de prescription;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport déposé mentionnant les dossiers ayant un retard dans les paiements;

D'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches auprès de la MRC des Maskoutains pour la mise en vente, pour taxes impayées, des immeubles suivants, accusant un retard pour des taxes impayées depuis 2015, plus les intérêts:

Matricule : 3559 43 7787
Adresse : 195 5^e Rang

Matricule : 3967 90 4889
Adresse : 1504 Rang Salvail Nord

Matricule : 4067 20 3137
Adresse : 1303 rue Scott

9- AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 43-03-17

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

10- ADMQ – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONGRÈS ANNUEL RÉSOLUTION NUMÉRO 44-03-17

Considérant que l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tiendra son congrès annuel à Québec, du 14 au 16 juin 2017, et que la directrice générale est intéressée d'y participer;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'inscription et la participation de Josiane Marchand au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 14 au 16 juin 2017 inclusivement;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription de 519\$ plus les taxes;

D'autoriser le paiement des frais d'hébergement à l'Hôtel Marriott Québec, pour 2 nuits, au montant de 228\$ par nuit, incluant le stationnement, plus les taxes et frais gouvernementaux;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement selon la réglementation en vigueur à cet effet.

11- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA PRÉSENTATION RÉSOLUTION NUMÉRO 45-03-17

Considérant que la Régie du bâtiment du Québec a exigé à la Fabrique de la Paroisse de La Présentation de faire des modifications à leur bâtiment qui se chiffre à plus de 30 000\$ durant l'année 2016;

Considérant que pour arriver à combler le déficit de l'année 2016, un souper spaghetti, suivi d'une soirée dansante a été organisé par la Fabrique;

Considérant la lettre datée du 25 janvier 2017 adressée aux élus par le comité organisateur de cette activité concernant une demande d'aide financière;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser une aide financière de 1 000\$ à la Fabrique de la Paroisse de La Présentation pour pouvoir combler leur déficit de l'année 2016;

D'inviter les Paroissiens et Paroissiennes à payer leur dîme annuellement pour que nous puissions conserver en bon état notre église déclarée monument historique.

12- TERRAIN DU 802 RUE MATHIEU – MANDAT À GROUPE SILEX POUR UNE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE COMPLÉMENTAIRE DES SOLS RÉSOLUTION NUMÉRO 46-03-17

Considérant que les membres du Conseil souhaitent mettre en vente les terrains situés au 802 rue Mathieu et au 613 rang des Bas Étangs pour la construction de multilogements;

Considérant qu'actuellement, le terrain correspond au critère C de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Considérant que pour pouvoir construire du multilogements, le terrain doit correspondre au critère B de cette politique;

Considérant que les élus souhaitent avoir un approximatif de la quantité de terre qui reste à sortir et du coût relié à ces travaux pour que le terrain soit de critère B;

Considérant l'offre de service de Groupe Silex inc., en date du 24 février 2017;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser Groupe Silex inc. à réaliser les travaux requis pour évaluer les coûts afin que les terrains du 802 rue Mathieu et 613 des Bas Étangs répondent au critère B selon l'offre de service du 24 février 2017, au coût de 4 450\$, taxes en sus, excluant la machinerie;

D'autoriser que la Municipalité de La Présentation engage un entrepreneur avec une rétrocaveuse pour pouvoir faire les tranchées dans le sol avec Groupe Silex inc.;

D'autoriser le paiement des factures à la compagnie Groupe Silex inc. et à l'entrepreneur pour les travaux effectués avec la rétrocaveuse.

**13- CONSTRUCTION D'UN GYMNASE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – ADOPTION DES ENTENTES
AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
RÉSOLUTION NUMÉRO 47-03-17**

Considérant que la volonté de la Municipalité de La Présentation et de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est de garder les élèves du territoire à l'École La Présentation;

Considérant que la Municipalité de La Présentation a fait la demande à la Commission scolaire de pouvoir construire un bâtiment comprenant un gymnase et un centre communautaire sur le terrain en arrière de l'École situé au 609 rue Desmarais;

Considérant qu'il est primordial d'avoir des conventions avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour la gestion et l'entretien du bâtiment ainsi que pour les cessions de terrains prévues dans ce dossier;

Considérant la résolution numéro C-17-02-268 adoptée le 21 février 2017 par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'entente pour les cessions de terrain et autorisation des servitudes entre la Municipalité de La Présentation et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe;

D'approuver la convention de gestion et d'entretien du gymnase/centre communautaire construit derrière l'École au 609 rue Desmarais;

D'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, à signer les ententes concernant les cessions de terrain et l'autorisation des servitudes ainsi que la convention de gestion et d'entretien pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

**14- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GYMNASE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – ADJUDICATION
DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 48-03-17**

Considérant qu'un appel d'offres public, publié sur le site SEAO, pour des travaux de construction d'un gymnase/centre communautaire, a été autorisé par la résolution numéro 23-02-17, adoptée le 2 février 2017;

Considérant que neuf (9) soumissions ont été déposées avant 14 heures, le 2 mars 2017 :

Considérant la recommandation faite par la firme d'architecte Boulianne Charpentier en date du 6 mars suite à l'ouverture des soumissions;

Considérant que la plus basse soumission n'était pas conforme;

Considérant que la 2^e soumission plus basse était conforme;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de construction du gymnase/centre communautaire, à l'entreprise Groupe Drumco construction au prix de 2 471 480\$, incluant les taxes et selon les spécifications contenues dans les documents d'appel d'offres remis, conditionnellement à l'obtention de l'approbation du MAMOT pour le règlement d'emprunt numéro 208-16;

D'autoriser Claude Roger, maire ou en son absence Georges-Étienne Bernard, maire suppléant et la directrice générale Josiane Marchand ou en son absence Lucie Chevrier, secrétaire-trésorière adjointe à signer la convention entre la Municipalité et l'entrepreneur pour la construction du gymnase/centre communautaire, incluant le stationnement;

De soumettre les factures au Conseil pour approbation avant paiement.

**15- CONTRÔLE DE MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE AU 609 RUE DESMARAIS – MANDAT À LABORATOIRE DE LA MONTÉRÉGIE
RÉSOLUTION NUMÉRO 49-03-17**

Considérant le projet de construction du gymnase/centre communautaire en arrière de l'école situé au 609 rue Desmarais ;

Considérant que durant la construction dudit bâtiment, il est important de s'assurer du contrôle qualitatif des matériaux de remblai, du béton et des enrobés bitumineux ;

Considérant que ce travail n'est pas inclus dans le devis de construction ;

Considérant les offres de services reçues de Laboratoire de la Montérégie et de Groupe ABS ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Laboratoire de la Montérégie pour faire les tests de contrôle qualitatif pour la construction du nouveau gymnase/centre communautaire ainsi que la Phase 1 du stationnement au coût de 6 612\$, taxes en sus.

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

**16- AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR L'ÉQUIPEMENT SPORTIF DU GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE
RÉSOLUTION NUMÉRO 50-03-17**

Considérant la résolution numéro 48-03-17 concernant la construction du gymnase/centre communautaire;

Considérant que la clause d'achat d'équipements pour le gymnase a été retirée du devis;

Considérant que la Municipalité souhaite obtenir des subventions pour équiper le gymnase;

Considérant que la Municipalité veut demander des soumissions pour les équipements du gymnase;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à préparer la liste des équipements requis pour le futur gymnase;

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'invitation de soumissionnaires pour l'achat d'équipements sportif pour le gymnase/centre communautaire.

**17- ABATTAGE D'ARBRES AU 609 RUE DESMARAIS – MANDAT À CHARLAND ARBORI-SERVICES ENR.
RÉSOLUTION NUMÉRO 51-03-17**

Considérant la construction prévue d'un gymnase/centre communautaire en arrière de l'école située au 609 rue Desmarais;

Considérant qu'actuellement, il y a 3 arbres matures qui nuisent à la construction du futur bâtiment;

Considérant la soumission de Charland Arbori-services enr., pour la coupe des arbres et le déchiquetage des branches;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la compagnie Charland Arbori-services enr. pour faire l'abattage des 3 arbres situés en arrière de l'école La Présentation et le déchiquetage des branches pour un montant de 1 080\$, plus les taxes, incluant l'aide de l'inspecteur municipal;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

**18- ACHAT DE L'IMMEUBLE AU 874 RUE PRINCIPALE – RATIFICATION DU PAIEMENT FINAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 52-03-17**

Considérant la résolution numéro 169-09-16 concernant l'approbation de la promesse d'achat/vente pour le 874 rue Principale;

Considérant que la signature de l'acte notarié a eu lieu le 27 février 2017;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

D'entériner le paiement final de 1 356 705\$, incluant les taxes, fait au notaire Martin Lavoie en fidéicommiss pour finaliser l'achat de l'immeuble du 874 rue Principale, La Présentation.

**19- APPEL D'OFFRES D'ACHAT POUR LA VENTE D'UN ENTREPÔT SITUÉ AU 874 RUE
PRINCIPALE – AUTORISATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 53-03-17**

Considérant que la Municipalité de La Présentation est maintenant propriétaire de l'immeuble du 874 rue Principale;

Considérant que la Municipalité va procéder à la construction d'un gymnase/centre communautaire ainsi qu'un stationnement sur une partie du 874 rue Principale;

Considérant qu'au 874 rue Principale, il y a un entrepôt qui est nuisible pour la construction du futur gymnase/centre communautaire;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'appel d'offres d'achat pour la vente d'un entrepôt situé au 874 rue Principale;

D'approuver les dispositions de l'appel d'offres d'achat, tel que soumis aux membres du Conseil;

Qu'un avis soit publié dans le journal le Clairon, le journal municipal, les sites de vente par internet connus ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

**20- AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 211-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 10-139 CONCERNANT LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LES
LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

Avis de motion est donné, par le conseiller Georges-Étienne Bernard, à l'effet que le Conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement numéro 211-17 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la Municipalité de La Présentation.

L'objet de ce règlement consiste à préciser la définition de l'expression « Installation septique » apparaissant à l'article 3.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

**21- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE – ADHÉSION – SERVICE PERMIS
ET LICENCES (PERLE) – ENTENTE – SIGNATURE – AUTORISATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 54-03-17**

Considérant que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

Considérant que le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

Considérant que les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

Considérant que PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services;

Considérant que le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

Considérant que la Municipalité de La Présentation souhaite participer au service PerLE;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'adhésion de la Municipalité de La Présentation au Service Permis et Licences (PerLE) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;

D'autoriser le maire, ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution;

D'autoriser l'inscription des informations pertinentes sur les permis et autorisations requises en vertu de la réglementation de la Municipalité de La Présentation pour diffusion auprès des entrepreneurs.

22- RÉPARATION DU TRACTEUR 6330 – MANDAT À JLD LAGUË RÉSOLUTION NUMÉRO 55-03-17

Considérant qu'un code d'erreur sur l'actuateur du turbo est apparu 68 fois sur le tracteur municipal;

Considérant les recommandations de l'inspecteur municipal;

Considérant l'offre de service numéro 005020 de la compagnie Le Groupe JLD Laguë – Saint-Hyacinthe;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la compagnie JLD Laguë à faire la réparation du tracteur 6330, pour un montant de 3 312,08\$, taxes incluses;

D'approuver le paiement de la facture lorsque les réparations auront été effectuées.

23- EMBAUCHAGE D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE SAISONNIER – ÉTUDIANT RÉSOLUTION NUMÉRO 56-03-17

Considérant qu'il devient nécessaire de procéder à l'embauche d'un employé de voirie saisonnier – étudiant pour aider l'inspecteur municipal durant la période estivale;

Considérant que des sommes ont été prévues au budget 2017 de la Municipalité à cet effet;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à entamer les procédures d'appel de candidatures pour le poste d'employé de voirie saisonnier – étudiant, tel que mentionné dans l'affichage déposé (parution dans les journaux et sur Internet) et à faire la sélection des candidats pour les entrevues;

De mandater les membres du Comité administration et personnel, Monsieur Rosaire Phaneuf, Monsieur Pierre-Luc Leblanc et Monsieur Claude Roger, maire, ainsi que Madame Josiane Marchand, directrice générale à procéder aux entrevues d'embauche pour le poste d'employé de voirie saisonnier.

**24- RE-CERTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT POUR LE TRAVAIL EN ESPACE CLOS
RÉSOLUTION NUMÉRO 57-03-17**

Considérant qu'en mars 2009, la Municipalité a fait l'acquisition d'équipement pour le travail en espace clos;

Considérant que la re-certification de l'équipement doit être faite annuellement;

Considérant que pour une réparation mineure, le prix de base est estimé est de 260\$ et pour une réparation majeure, le prix de base est estimé est de 595\$, taxes et frais de livraison en sus;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la compagnie Acklands Grainger à effectuer les réparations annuelles obligatoires sur notre équipement pour le travail en espace clos.

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront exécutés.

**25- MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 200-10-16 – MANDAT À UN ENTREPRENEUR
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SYSTÈMES DE TRAITEMENT
DES EAUX USÉES POUR UNE RÉSIDENCE NON DESSERVIE PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT
MUNICIPAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 58-03-17**

Considérant que la résolution 200-10-16 mandate la compagnie Excavation Laflamme et Ménard inc. pour la réalisation de travaux de construction de 4 systèmes de traitement des eaux usées pour des résidences non desservies par le réseau d'égout municipal;

Considérant que les travaux pour le 1432, rang Salvail Nord ont été suspendus en raison de l'incompatibilité du système proposé dans les premiers plans et devis déposés, daté du 17 juin 2016;

Considérant que le premier système proposé par Laboratoire Montérégie, soit une installation à vidange totale avec une fosse de rétention, aurait théoriquement nécessité une vidange hebdomadaire;

Considérant que les dimensions du terrain récepteur et de l'emplacement des bâtiments et du puits limitent les possibilités quant au choix du système de traitement des eaux usées;

Considérant que la Municipalité a adopté, en date du 7 février 2017, le règlement 209-17 concernant les installations septiques avec un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, en permettant ainsi l'installation pour le 1432, rang Salvail Nord;

Considérant que les nouveaux plans et devis préparés par Laboratoire Montérégie recommandent l'installation d'un réacteur biologique Bionest avec désinfection par rayonnement ultraviolet, datés du 3 novembre 2016;

Considérant que ce système est plus dispendieux que l'installation à vidange totale initialement prévue pour le 1432, rang Salvail Nord;

Considérant la nouvelle soumission de la compagnie Excavation Laflamme et Ménard inc ;

Considérant que le propriétaire n'a toujours pas procédé aux travaux correctifs requis pour se conformer à la réglementation provinciale en vigueur (Q-2, r.22) ;

Considérant l'article 25.1 de la *Loi sur les Compétences municipales* donne le droit aux municipalités d'installer et de rendre conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q2, r.22) le système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée aux frais du propriétaire de l'immeuble;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De modifier la résolution 200-10-16 afin de corriger le mandat confié à la compagnie Excavation Laflamme et Ménard inc. pour la propriété située au 1432, rang Salvail Nord ;

D'autoriser la réalisation de travaux de construction d'un réacteur biologique Bionest avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur cette propriété pour un montant de 13 915\$, taxes en sus;

D'autoriser le paiement de la facture liée aux travaux qui seront effectués sur la propriété du 1432, rang Salvail Nord, à la compagnie Excavation Laflamme et Ménard inc. pour un montant de 13 915\$, taxes en sus, lorsque les travaux seront complétés ;

D'autoriser des dépenses supplémentaires liées au branchement électrique ainsi qu'à la préparation du terrain ;

De facturer toutes dépenses encourues pour la réalisation des travaux relatifs au système de traitement des eaux usées au propriétaire, en fonction des frais réellement engagés par les travaux.

**26- EMBAUCHAGE DES ARBITRES POUR LE SOCCER SAISON ESTIVALE 2017
RÉSOLUTION NUMÉRO 59-03-17**

Considérant que depuis janvier 2017, la Municipalité de La Présentation fait partie de la Ligue de soccer des Patriotes;

Considérant les nouvelles règles administratives, la Municipalité doit se trouver des arbitres pour chaque catégorie;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la coordonnatrice des loisirs et le comité de soccer à procéder à l'appel de candidatures et à l'embauchage du personnel requis pour les postes d'arbitres au soccer pour la saison estivale 2017;

De fixer la rémunération pour les postes d'arbitres selon le barème suivant :

<u>Officiels par partie :</u>		<u>Juges de lignes par partie</u>	
U6-U8	16\$	-	
U10	18\$	-	
U12-U14	20\$	U12-14	14\$
U17	24\$	U17	16\$

**27- MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 09-01-17 – ADOPTION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2017
RÉSOLUTION NUMÉRO 60-03-17**

Considérant la résolution numéro 09-01-17 adoptée le 10 janvier 2017 concernant l'adoption de la programmation des activités pour l'année 2017;

Considérant les discussions avec le CCL et les recommandations faites au Conseil concernant la fête de début de saison;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

D'annuler la fête de début de saison dû au manque de popularité et de prendre le budget de 2 500\$ qui était alloué à cette fête pour le transférer à l'activité des matinées gourmandes et vente de garage communautaire pour prévoir une fête plus grandiose;

D'autoriser la coordonnatrice des loisirs à organiser de cette fête avec le CCL et d'autoriser le paiement sur présentation des factures.

**28- CONFECTION DE PLAQUETTES AIMANTÉES – MANDAT À GRAFFITI PLUS
RÉSOLUTION NUMÉRO 61-03-17**

Considérant la Politique de la famille de La Présentation;

Considérant les actions prévues dans la Politique de la Famille pour l'année 2017;

Considérant l'offre de service de Graffiti Plus pour la confection de plaquettes aimantées indiquant les numéros de téléphones importants à savoir pour nos citoyens;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Graffiti Plus pour la confection de plaquettes aimantées indiquant les numéros de téléphone importants au montant de 1 195\$, plus les taxes.

D'autoriser la distribution de ces plaquettes via un publipostage par Postes Canada.

D'autoriser le paiement des factures relatives à ce dossier.

29- FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC – DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE RÉSOLUTION NUMÉRO 62-03-17

Considérant que le Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2017 permet de faire une demande de subvention pour l'organisation de la Fête nationale à La Présentation;

Considérant que la Municipalité a déjà élaboré une programmation pour cette occasion;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'adresser une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec;

D'approuver les documents de demande d'assistance financière pour 2017, tel que présentés;

D'autoriser Julie Pinard, coordonnatrice des Loisirs, à signer les formulaires requis, pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

30- DIVERS

30.1 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 212-17 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné, par le conseiller Rosaire Phaneuf, à l'effet que le Conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement numéro 212-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité.

L'objet de ce règlement consiste à protéger les sources d'eau potable.

Une copie sera remise aux élus lors de l'adoption du règlement à la séance du 4 avril 2017. Une lecture complète sera faite à ce moment.

30.2 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DÉCOULANT DU NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC – VOLET FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC) – PROJET DE REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR UNE PARTIE DU GRAND RANG RÉSOLUTION NUMÉRO 63-03-17

Considérant que le Programme d'aide financière provenant du Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC) permet à la Municipalité de déposer une demande de subvention pour un projet répondant aux critères d'admissibilité;

Considérant que la Municipalité désire remplacer le réseau d'aqueduc sur une partie du Grand Rang soit entre le 121 et 195 ;

Considérant que la date limite pour avoir le droit de déposer une demande de subvention est le 31 mars 2017;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Présentation autorise la présentation du projet de remplacer la conduite d'aqueduc sur une partie du Grand Rang (entre le 121 et 195) au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'aide financière – Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC);

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de La Présentation à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

D'autoriser Monsieur le Maire Claude Roger ou en son absence, Monsieur Georges Étienne Bernard, maire suppléant et Josiane Marchand, directrice générale ou Lucie Chevrier, secrétaire-trésorière adjointe, à signer les documents requis pour obtenir les fonds qui seraient alloués, le cas échéant.

31- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 8 février 2017

MRC – Procès-verbal du comité administratif du 24 janvier 2017

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 18 janvier 2017

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 février 2017

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1^{er} mars 2017

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil administration du 22 février 2017

RIAM – Règlement numéro 119 modifiant le règlement numéro 93 décrétant l'instauration d'un programme régional de vidange des installations septiques et prescrivant aux municipalités les modalités qui y sont relatives

RIAM – Exercice financier 2016 – Sommaire des revenus de quote-parts de fonctionnement et d'investissement

RIAM – Rapport financier 2016

CSSH – Résolution C-17-02-268 – Protocoles d'entente d'un bâtiment commun entre la Municipalité de La Présentation et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

RIM – Résolution numéro 17-02-21-5 – Internet haute vitesse et téléphonie IP – Municipalité de La Présentation – Pavillon des Loisirs – Devis - Information

MTQ – Conclusion de l'analyse du pont José situé sur le rang Salvail à La Présentation

CISSSME – Projet Optilab

MTQ – Interdiction de stationnement – Rue de l'Église

Développement économique Canada – Demande d'aide financière dans le cadre du deuxième appel de propositions de projets du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)

Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague – Résolution numéro 17-02-030 – Amendement au Code municipal du Québec et toute autre Loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique – Demande adressée au Gouvernement du Québec

Municipalité de Saint-Liboire – Résolution numéro 2017-02-58 – Demande de révision du programme régional de vidanges des installations septiques

32- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

33- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 64-03-17

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Rosaire Phaneuf

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 27.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière